

Communiqué de presse



Retrouvez L'État dans l'Hérault
sur www.herault.gouv.fr
et sur nos réseaux sociaux



@Prefet34

Montpellier, Mardi 23 octobre 2019

VIGILANCE METEOROLOGIQUE Point de situation à 18h30

Hier, mardi 22 octobre 2019, Météo France a placé le département de l'Hérault en vigilance météorologique ORANGE pour « Pluie-inondations – Orages – Vagues- Submersion ». Dès lundi après-midi des messages d'information et de vigilance ont été adressés aux communes et à la population.

Situation météorologique actuelle :

La vigilance Orange météorologique pour les orages et pluies a été levée par Météo France à 16h00. En revanche elle est maintenue en raison du risque de débordement de l'Orb aval.

Faits marquants :

- Dès 5h30 ce matin, un COD (centre opérationnel départemental) a été activé à la préfecture.
- Environ 750 interventions ont été réalisées par les sapeurs-pompiers de l'Hérault.
- On déplore une personne en urgence absolue transportée au centre hospitalier de Montpellier.
- Près de 1000 personnes ont été évacuées dont environ 500 du camping de la Dragonnière de Vias/Portiragnes.
- 113 personnes ont été mises en sécurité dont 38 hélicoptéistes.
- Une vingtaine de chevaux ont été mis en sécurité.
- Les communes ont par ailleurs procédé à des mises à l'abri en application de leur plan communal de sauvegarde.

Moyens engagés :

Des moyens d'intervention ont été déployés sur l'ensemble du territoire départemental :

- 650 sapeurs-pompiers
- 3 hélicoptères
- 8 unités de secours nautiques
- 400 gendarmes et 200 policiers pour assurer la protection des personnes et des biens.
- L'ensemble des personnels des communes venus en renfort des moyens précités

Etat des cours d'eau :

Consultez le site : <https://www.vigicrues.gouv.fr/>

Infos routes : <http://geo.herault.fr/inforoute/index.html>

Circulation SNCF : La circulation est très perturbée à partir de Montpellier ces prochains jours.
https://twitter.com/TER_Occitanie

Le préfet de l'Hérault rappelle qu'en aucun cas on ne s'engage sur une voie immergée, que ce soit à pied ou véhiculé. Il est primordial de respecter les consignes de sécurité des autorités. Il remercie l'ensemble des sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers, agents des collectivités et bénévoles pour leur entière mobilisation. Il adresse une pensée amicale à l'ensemble des habitants de l'Hérault sinistrés qui vont s'engager désormais dans les opérations de nettoyage.

Le préfet de l'Hérault a saisi l'ensemble des communes du département aux fins de constitution des dossiers de déclaration de l'état de catastrophe naturelle.

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34

